

ATHENA BGE YVELINES

Créer



Reprendre

Se former

Rapport d'activité 2011



*Réseau national
d'appui aux entrepreneurs*

● Edito.....	3
● L'activité de BGE Yvelines en quelques chiffres.....	4
● Le financement des projets d'entreprises	6
● BGE Pro®.....	7
● La formation des entrepreneurs : quelques exemples.....	8
● La Couveuse d'Entreprises	10
● Le DLA des Yvelines.....	14
● Rapport sociétal.....	18
● Nos nouveaux lieux d'accueil	21
● Salons, forums, séminaires, quelques exemples de la mobilisation de BGE Yvelines.....	22
● Portraits de créateurs.....	24
● L'équipe de BGE Yvelines	26

QR Codes : mode d'emploi



Afin de vous offrir une expérience de lecture vivante et interactive, ce rapport d'activité comporte à divers endroits des « QR Codes », **comme celui de l'exemple ci-contre**. Tout au long de votre lecture, il vous est possible de scanner ces codes à l'aide de votre smartphone pour accéder à du contenu internet et multimédia lié aux informations de ce rapport (articles, vidéos...).

L'installation préalable d'une **application** (gratuite) est nécessaire pour scanner ces QR Codes. Ces applications utilisent l'appareil photo de votre smartphone pour détecter les codes et vous rediriger immédiatement vers le contenu associé.

“ Edito

2011, 18^{ème} année d'activité pour la Boutique de Gestion, a vu également l'installation et l'appropriation progressive d'un nouveau nom et d'une nouvelle identité visuelle. Cela participe à la dynamique globale qui vise à confirmer BGE Yvelines dans son rôle d'acteur majeur de la création et du développement d'entreprises et d'activités sur le département des Yvelines.

Une autre étape importante a été concrétisée : le déménagement du siège dans de nouveaux locaux, rendant nos bureaux plus facilement accessibles et proposant une grande qualité d'accueil, autant pour nos salariés que pour les porteurs de projets que nous accompagnons.

La qualité de nos conseils et formations, à laquelle nous sommes toujours plus attentifs, bénéficie de nouveaux outils novateurs au service des créateurs et de leurs projets, et plus particulièrement notre nouveau site internet ou BGE Pro®, outil support collaboratif de formalisation d'un projet d'entreprise.

Malgré un contexte social et économique incertain, on notera la confiance renouvelée de nos principaux partenaires, ou le dynamisme de notre incubateur de projets : la Couveuse d'Entreprises.

C'est de tout cela dont il est question dans les pages suivantes, et que nous vous laissons découvrir...

Un grand bravo à toute l'équipe de BGE Yvelines qui œuvre quotidiennement à la création et au meilleur développement des projets du territoire !



Pascal QUIJOUX
Président



Michel ZELLA
Directeur



19 ans d'activité
sur le département

Près de 14.000
porteurs de projets
accueillis

Dont plus de 7.700
accompagnés

Plus de 85%
des entreprises
accompagnées et
suivies après création
encore en activité
après 4 ans
contre 50% en
moyenne nationale.



L'activité de BGE Yvelines en quelques chiffres

En 2011 : 1648 porteurs de projet accueillis
722 porteurs de projet accompagnés

Le premier accueil consiste à réaliser un diagnostic individualisé :
Il permet de clarifier le projet, évaluer le potentiel personnel, élaborer un plan d'action...

L'accompagnement est destiné aux projets qui présentent à ce stade des garanties suffisantes de viabilité.

Le conseiller proposera alors un travail approfondi, notamment sur l'étude de marché et la stratégie commerciale, le dossier financier prévisionnel, la recherche de financements, et les options juridiques, fiscales et sociales.

Nous avons dispensé en 2011 :

6 363 heures de conseil

7 098 heures stagiaires de formation

BGE Yvelines propose une offre complète de formations thématiques (voir exemples p. 8 et 9 de ce rapport).

Malgré toute la difficulté à mesurer de façon exhaustive l'influence que nous pouvons avoir sur les créateurs accompagnés (les démarches réalisées permettent notamment de retrouver un emploi), l'action de BGE Yvelines en 2011, a permis :

376 créations et reprises
d'entreprises connues

Et la création de :

473 nouveaux emplois

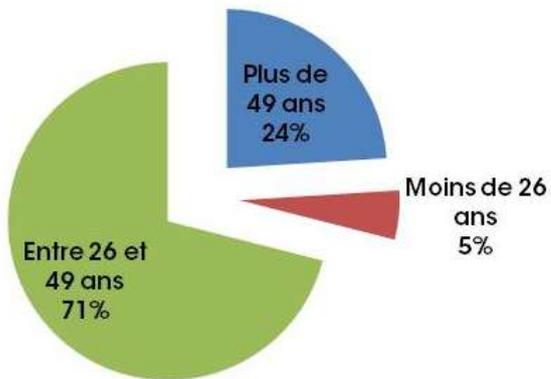


En 2011, un catalogue présentant une vingtaine de modules a vu le jour. Il est consultable sur notre site internet en scannant le code ci-contre.

Quelques statistiques

Porteurs de projets :

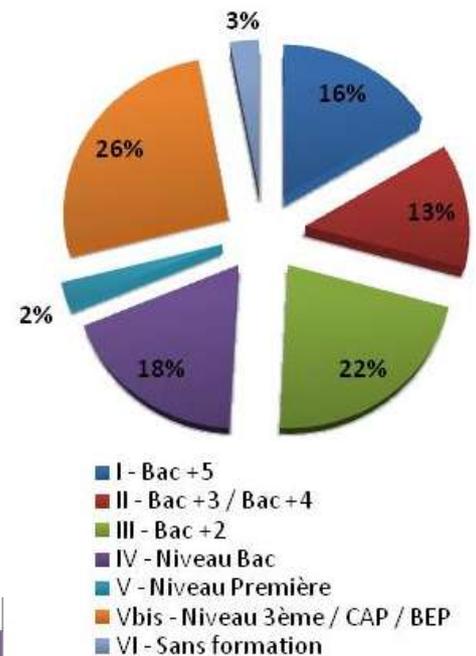
Age des porteurs de projet



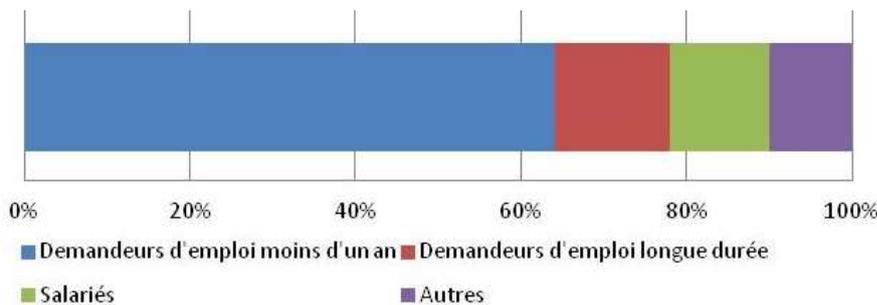
Sexe



Niveaux de formations

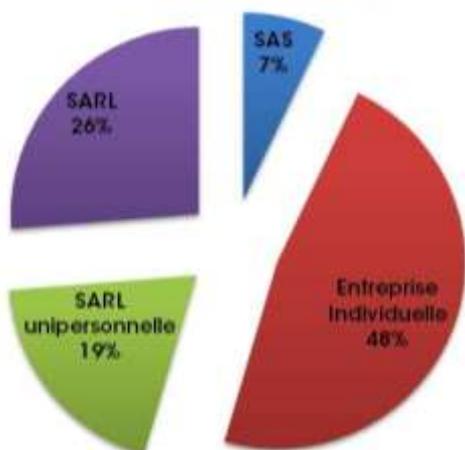


Statut

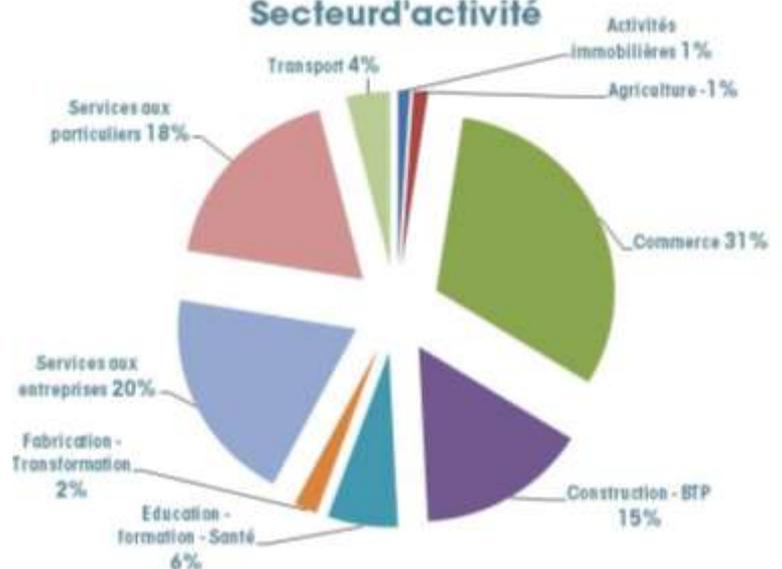


Entreprises créées :

Statut Juridique



Secteur d'activité



Le financement des projets d'entreprise

BGE Yvelines aide chaque projet à obtenir les financements les plus adaptés

L'accompagnement d'un conseiller BGE permet de cibler les financements les plus adaptés à la situation du candidat et aux besoins de son projet. BGE Yvelines joue alors un rôle d'intermédiation auprès des organismes financeurs (banques, réseau PFI, Oséo...). BGE pourra également accompagner le candidat dans la sollicitation d'une subvention ou la participation à un concours.

Outre l'étude et la finalisation du projet, le conseiller BGE aidera le candidat à se préparer à présenter son projet en comité de financement. Il pourra également y être présent.

Nos partenariats privilégiés sur les Yvelines permettent de faciliter les parcours de demande de financement.

- BGE Yvelines est habilitée à mobiliser le Prêt à la Création d'Entreprise (PCE) en partenariat avec Oséo.
- Plusieurs partenariats existent avec des réseaux bancaires facilitant les demandes de financement des porteurs de projet : Caisse d'Epargne, Crédit Coopératif, Banque Populaire, BNP, Crédit Mutuel, LCL, Société Générale, etc.
- BGE Yvelines est labellisée NACRE (phases 1 et 3) et est donc habilitée à diriger vers les opérateurs de financement du dispositif (phase 2), pour obtenir des prêts à taux 0%.
- BGE Yvelines est référent départemental habilité par l'AGEFIPH pour les demandes de subvention à la création d'activité portées par des candidats reconnus travailleurs handicapés.
- BGE Yvelines est membre du Conseil d'Administration d'Yvelines Actives et des quatre plates-formes France Initiative des Yvelines en qualité d'expert et siège aux comités d'engagement mensuels. Nous réalisons ainsi pour ces dispositifs : détection de projets, validation d'éligibilité, de viabilité, montage de dossiers et présentation en comité pour l'obtention d'un prêt d'honneur.

5.436.868 €

de financements obtenus par les entreprises créées et accompagnées par BGE Yvelines



En 2011, sur le total de financements obtenus, nous pouvons distinguer :

4.036.806 €

de prêts bancaires

1.177.500 €

de prêts à taux 0%

222 562 €

de subventions

BGE Pro®, le nouveau Business Plan en ligne de BGE

Innovant et exclusivement proposé par BGE Réseau, BGE Pro® est un outil logiciel en ligne. Il est accessible par internet à tout moment par le porteur de projet et son conseiller BGE. Le porteur de projet est formé par son conseiller pour saisir lui-même les données de sa future activité.

Outil basé sur l'utilisation des nouvelles technologies, BGE Pro® est issu des réflexions, expériences et pratiques des conseillers BGE, fruit de 30 ans de conseil en création d'entreprise.

BGE Yvelines a intégré cet outil au second semestre 2011.



Autonomiser les porteurs de projet dans leur processus de création



L'objectif de BGE Pro® est d'aller au-delà du simple logiciel de Business Plan et proposer une véritable construction commune avec le porteur de projet. C'est un logiciel **d'accompagnement** pédagogique. Tout est fait pour que le candidat prenne en main lui-même la construction de son projet.

Il offre un accompagnement formateur et individualisé, et surtout permet **l'autonomisation** des futurs chefs d'entreprises.

Le dossier sera au final validé par le conseiller référent, par une marque apposée sur les documents.

Une approche professionnelle reconnue et progressive

BGE Pro® permet d'éditer un Business Plan selon une forme validée par les banques et autres établissements de crédit. C'est autant un **tableau de bord** pour le porteur de projet qu'un document de **référence pour les financeurs**. Il se construit en trois étapes.

- **La première part de l'idée** pour définir précisément le projet, le profil du candidat et présenter l'activité.
- **Une seconde phase structure le projet** en permettant au candidat d'acquérir la méthodologie afin d'étudier le marché, la stratégie commerciale, les moyens humains et logistiques, les aspects juridiques, fiscaux et sociaux, et le dossier financier.
- La dernière étape consiste à réaliser **une synthèse du projet et éditer le Business Plan**, après validation des diverses options retenues.



7.3 Faisabilité

7.3.1 Plan de financement de démarrage

Comptes	Montant	Comptes	Montant
Total	4 000	Total	4 000
Investissements incorporels	500	Capitaux propres	2 000
Frais de publicité et de prospection	50	Apports personnels	2 000
Investissements corporels	1 500	Apport en numéraire	2 000
Matières de transport	1 500	Emprunts	2 000
Travaux	2 300	Long et moyen terme	2 000
		Court terme	2 000



La formation des entrepreneurs : quelques exemples

Les matinées de la création

Depuis le 29 avril 2011, BGE Yvelines propose un accueil collectif gratuit aux futurs chefs d'entreprises.

Tout porteur de projet de création ou reprise d'entreprise, ayant une idée ou un projet déjà avancé, est invité à une matinée d'information gratuite. D'abord mensuel, le succès de ce rendez-vous nous a progressivement amenés à en augmenter la fréquence en le dédoublant.

Un conseiller professionnel anime ces matinées d'information, afin de permettre aux futurs chefs d'entreprise :

- De connaître les aides et sources de financement, et notamment les dispositifs spécifiques au département des Yvelines
- D'obtenir des réponses aux questions de nature juridique, fiscale ou sociale (auto-entrepreneur, EIRL...)



- D'appréhender les étapes de construction d'un projet, depuis l'étude de marché jusqu'à la formalisation du Business Plan
- De connaître les formations dont ils peuvent bénéficier pour se donner toutes les chances de concrétiser leur projet

Formations sur le thème de l'autoentrepreneuriat pour les bénéficiaires du RSA

Dans le cadre de notre partenariat avec le Conseil Général des Yvelines, nous proposons des formations pour les bénéficiaires du RSA qui souhaitent créer ou sont déjà inscrits en auto-entrepreneur.

« Créer son entreprise au régime de l'auto-entrepreneur : les questions à se poser ».

Cette journée permet à chacun d'intégrer les caractéristiques spécifiques de ce régime et de déterminer s'il est adapté au projet.

Y sont abordés les règles de base, les obligations sociales et fiscales, les avantages et inconvénients de ce régime. Quelques études de cas et situations particulières sont évoquées en illustration.

« Auto-entrepreneur : comment développer son activité ? »

Dédiés aux autoentrepreneurs en activité, cette formation en deux jours permet à chacun de réviser et maîtriser les bases de ce régime et d'aborder les éléments nécessaires à la mise en place ou à la relance d'une stratégie et d'un plan d'actions commercial. Après un rappel sur les avantages et les points de vigilance, ainsi que sur les incidences liées au régime, le point est fait sur l'étude de marché, les méthodes de veille, les actions commerciales à préparer et les outils ou techniques pour les améliorer, ainsi que leurs supports ou techniques de vente.

Les fondamentaux de la gestion et de la comptabilité d'entreprise

Cette formation propose de rendre le porteur de projet en capacité de comprendre et de savoir interpréter les informations transmises par son comptable, d'apprendre à lire son compte de résultat et son bilan pour mieux gérer son entreprise, et de pouvoir réaliser et présenter son dossier financier prévisionnel.

Plus globalement, elle a pour objectif de permettre aux participants de disposer des notions nécessaires à une bonne vision présente et future de la santé financière et économique de leur activité.

Le **module de comptabilité** aborde l'initiation à la logique comptable, la lecture et le montage du bilan, les obligations légales, ainsi que l'organisation et le fonctionnement de l'entreprise.

Le **module de gestion** se concentre sur la rentabilité, le financement, le dossier financier prévisionnel et les outils de suivi de l'entreprise.

Cette formation d'une durée de 9 jours peut être prise en charge partiellement ou totalement, dans le cadre du DIF et de sa portabilité par exemple.

Créer son activité dans le secteur des Services à la Personne

Pour la 4^{ème} année consécutive, BGE Yvelines a proposé, en 2011, deux sessions de formation et d'accompagnement pour des personnes souhaitant créer dans le secteur des Services à la Personne (« SAP »).

La première session a été organisée à Montigny-le-Bretonneux en partenariat avec AMADOM.

La seconde à Chanteloup-les-Vignes en partenariat avec le CIMAP.

Cette action compte plusieurs étapes :

- Une session collective de 5 jours, formation qui permet d'aborder entre autres : l'histoire des SAP, les modes d'intervention, les acteurs, les activités et services, les demandes d'agrément, la démarche de certification, les CESU, l'organisation interne, les obligations liées aux ressources humaines ou les étapes de construction d'un projet de création d'entreprise.



- Un accompagnement personnalisé de 10 heures pour les personnes les plus avancées dans la construction de leur projet.
- L'accès à notre formation comptabilité /gestion pour les candidats qui concrétisent leur création d'entreprise.

Depuis l'origine, cette formation présente d'excellents retours lors des évaluations proposées en fin de parcours.



Retrouvez l'ensemble de nos formations sur notre site internet. Un catalogue complet et détaillé vous y est proposé.



La Couveuse 78 en quelques mots

La Couveuse d'Entreprises et d'Activités portée par BGE Yvelines propose aux porteurs de projet de tester leur projet en situation réelle de fonctionnement, avant l'immatriculation de leur entreprise.

Au cours de cette étape, ils valident leurs aptitudes entrepreneuriales et confirment l'existence de leur marché potentiel avec la possibilité de facturer leurs prestations.

Les porteurs de projet bénéficient d'un accompagnement individuel, de formations collectives et d'un appui logistique (centre ressources, informatique, bureau individuel, etc.).

Un accompagnement soutenu et des résultats très positifs

Les porteurs de projet signent, à leur entrée en Couveuse, un Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE), définissant les engagements de chacun. D'une durée de 4 mois, le CAPE est renouvelable deux fois, portant à 12 mois la durée maximale d'incubation. En 2011, le temps moyen d'incubation aura été de 9 mois.

En 2011, chaque entrepreneur à l'essai (EAE) a bénéficié en moyenne de 15 heures d'accompagnement en conduite de projet et de 40 heures d'accompagnement collectif.

Au 31 décembre 2011, 41 personnes sont sorties du dispositif. 61% ont créé leur entreprise et 15% ont retrouvé un emploi.

Le dispositif a été plébiscité par les EAE

(Source : enquête de satisfaction 2011 réalisée par l'Union des Couveuses)

- 38% l'ont jugé indispensable
- 60% l'ont jugé utile
- 95% plébiscitent le rôle du CAPE pour le passage progressif à la création d'entreprise
- 79% ont renforcé leur confiance en eux grâce à la Couveuse
- 73% estiment avoir appris à optimiser leur temps et leur efficacité personnelle

Grâce au dispositif Couveuse, en 2011 nous avons :

95 projets testés

dont

56 nouveaux entrepreneurs

soit 33% de plus qu'en 2010

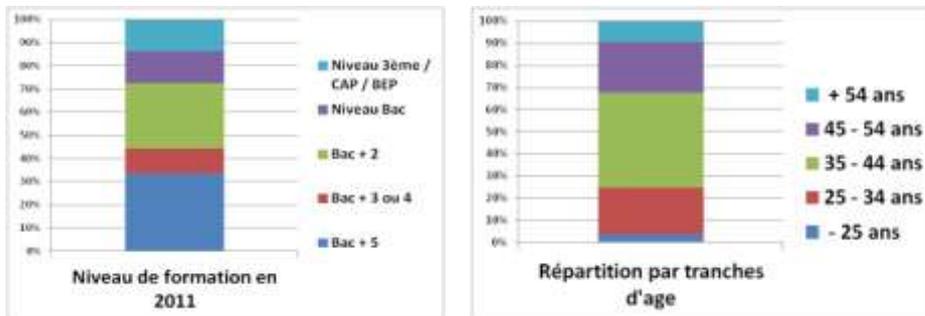
Nous comptons pour la Couveuse 78 :

76% de sorties positives

Ce chiffre inclut les créations d'entreprises mais aussi les retours à l'emploi favorisés grâce à l'expérience en Couveuse et les entrées en formation.

La Couveuse s'adresse à tout type d'entrepreneur

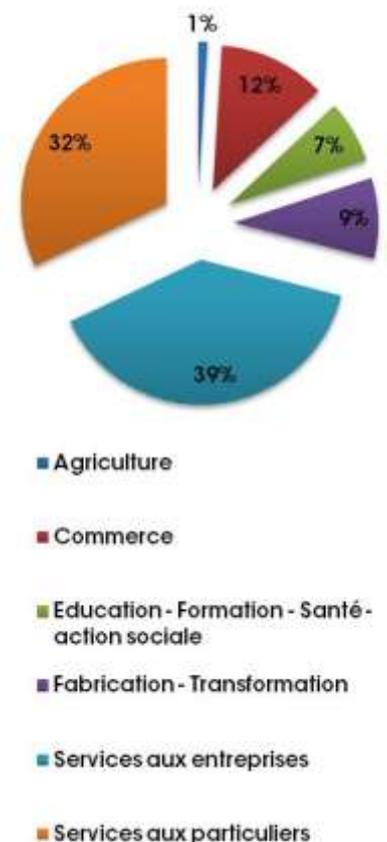
La Couveuse des Yvelines a une vocation généraliste, destinée aux porteurs de projet du département souhaitant tester une activité de services aux particuliers ou aux entreprises, de commerce (non sédentaire), artistique ou culturelle.



En 2011:

- 75 % des EAE étaient des femmes
- 45 % des EAE avaient entre 35 et 44 ans
- 90 % des EAE étaient demandeurs **d'emploi**

Secteurs d'activité des projets testés en 2011



Les principes fondamentaux du dispositif

- L'hébergement juridique : le numéro SIRET de la Couveuse permet aux porteurs de projet d'établir leurs factures. Un compte bancaire leur est réservé et ils mettent en place leur propre comptabilité.
- Le coaching individualisé : ils rencontrent régulièrement leur conseiller pour définir et adapter leurs objectifs d'activité.
- Les ateliers collectifs : un programme de formations collectives est proposé pour développer les compétences de chef d'entreprise des EAE et confirmer leur motivation.
- Les échanges avec d'autres EAE : les temps de regroupement sont autant d'occasions d'échanges sur les problématiques de chacun et sur les solutions et pratiques apportées par les entrepreneurs à l'essai.



Plus d'informations sur la Couveuse et inscription à une réunion d'information.

Les événements de la Couveuse en 2011

Le Marché de Noël de la Couveuse : un vrai succès !

La Couveuse des Yvelines a organisé le 17 décembre 2011 son 1^{er} marché de Noël, dans la salle du restaurant le Pré Vert mise à disposition gracieusement par la Biocoop d'Épône.

Les exposants, au nombre de 13, étaient tous des "entrepreneurs à l'essai", accompagnés et formés dans le cadre de la Couveuse d'Entreprises.

Ce fut donc pour eux l'occasion de tester leur capacité à vendre leurs prestations ou marchandises. Les activités développées par ces entrepreneurs étaient diverses : articles de décoration, accessoires textiles pour enfants, photographie, moulage corporel, lombricompostage, et bien d'autres...



Le résultat, pour une première, fut donc très satisfaisant : plus de 100 visiteurs, des ventes honorables et des contacts que chacun a su capitaliser pour la suite. Tous ont tiré de cette expérience des enseignements utiles pour développer leur activité.

La Couveuse des Yvelines, administratrice de l'Union des Couveuses

L'assemblée générale de l'Union des Couveuses d'entreprises qui s'est tenue les 26 et 27 mai 2009 à Ajaccio a été l'occasion pour la Couveuse des Yvelines d'être élue au Conseil d'administration pour une durée de 3 ans.

Nos objectifs consistent à consolider les bases d'une collaboration efficace entre les Couveuses adhérentes au réseau, en affirmant nos diversités auprès des instances partenaires pour assurer le développement et la consolidation des Couveuses existantes ou en création.



2009 - 2011 - 2013
Membre des Couveuses d'Entreprises

En 2011, la Couveuse a participé...

- Au salon des « Autoentrepreneurs » sur les stands de l'Union des Couveuses d'Entreprises et de BGE Réseau les 2 et 3 février 2011.
- A une rencontre avec Yvelines Active, pour la présentation à l'équipe du dispositif Couveuse le 12 octobre 2011.
- Au salon insertion de Carrières-sous-Poissy et des Mureaux des 18 et 20 octobre 2011, stand dédié à la Couveuse.
- Aux soirées de la Création d'entreprise de la CCI de Versailles.



Retrouvez l'ensemble
des actualités de la
Couveuse sur notre
site internet
www.bge78.fr

Réunions d'informations collectives et comités d'admission

En amont de ces temps d'échanges et de rencontres, la Couveuse des Yvelines a organisé 12 réunions d'informations collectives en 2011, rassemblant au total 160 porteurs de projet.

87 porteurs de projet y avaient assisté en 2010. En 2011 près du double de personnes se sont montrées intéressées par ce type d'accompagnement.

Nous avons également organisé notre première réunion d'information collective dans les locaux de la Maison de l'Emploi de Rambouillet en septembre 2011.

Sur la période, et devant l'affluence des demandes, 11 comités d'admission ont été organisés (9 en 2010) et ont permis d'accueillir 56 nouveaux entrepreneurs à l'essai (42 en 2010, 38 en 2009) portant l'effectif à 95 personnes (71 en 2010, 52 en 2009), soit une augmentation de plus de 40%.

Au final 40 % des personnes ayant assisté à une réunion d'information collective ont présenté leur projet devant le comité d'admission de la Couveuse.

Cette étape passée, plus de 88 % des candidats ont été retenus.

En 2011

Création d'une 3^{ème} antenne Yvelinoise :

« Couveuse des Yvelines Nord Est »

Après les antennes Nord Ouest et Sud, la Région a validé et conventionné cette 3^{ème} antenne qui permet d'accueillir physiquement les candidats sur la Boucle de la Seine.



De nouveaux partenaires pour la Couveuse en 2011

AGEFOS-PME : Pour une Couveuse « intergénérationnelle », les AGEFOS ont souhaité contribuer à un accompagnement favorisant les liens entre deux types de publics parmi les créateurs d'entreprises : les moins de 30 ans et les plus de 50 ans.

L'idée est de rapprocher les plus forts désirs d'entreprendre (ceux des plus jeunes mais aussi des moins expérimentés), de ceux qui ne parviennent pas toujours à valoriser leur expérience acquise au long de leur vie professionnelle (les plus de 50 ans).

Avec la Couveuse et grâce au soutien des AGEFOS, nous créons un nouvel espace d'échanges favorisant l'émulation entre les générations !

TELEPERFORMANCE : Dans le cadre d'un plan de revitalisation économique, cette entreprise a choisi de soutenir notre Couveuse d'Entreprises, permettant le financement de places supplémentaires pour la période 2011-2014.



Teleperformance



Le rôle du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

L'accompagnement des activités d'utilité sociale créatrices d'emplois est une priorité des pouvoirs publics.

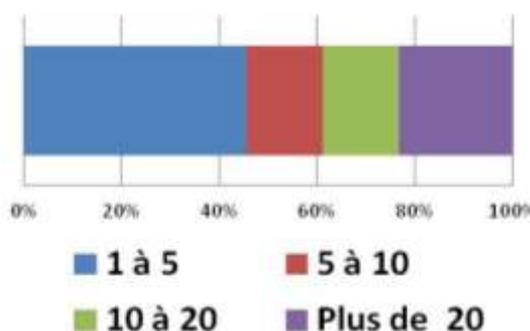
Ainsi BGE Yvelines est mobilisée depuis 2003 pour la réalisation d'actions d'accompagnement au titre de sa fonction de DLA. Le dispositif propose aux structures, essentiellement associatives, qui ont au moins un salarié, un accompagnement de proximité dans leurs démarches de consolidation et d'autonomisation économique.

Le DLA compte en 2011 :

89
associations
accompagnées

57
associations
diagnostiquées

Nombre de salariés par structure accompagnée



Dans ses missions, le DLA se donne 4 objectifs opérationnels

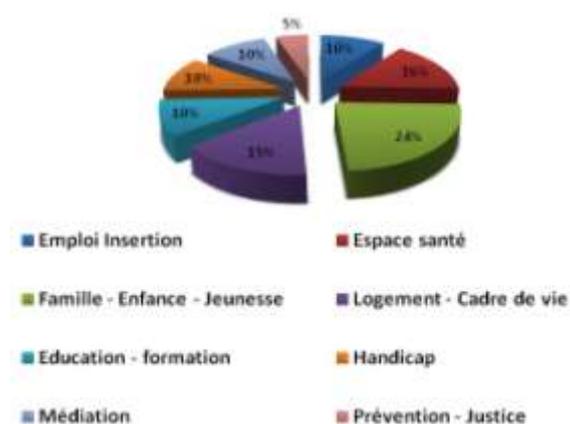
- Développer et pérenniser les structures d'utilité sociale sur le département des Yvelines.
- Consolider et/ou appuyer la création d'emplois des structures accompagnées.
- Professionnaliser leur activité et renforcer les compétences de leur personnel avec un apport concret d'outils et de méthodes d'action adaptés à chaque structure.
- Mutualiser des ressources et créer des synergies au niveau local (réseau d'acteurs, groupements, échanges d'expérience, etc.).

Ses objectifs se concrétisent en actions pratiques

Pour répondre aux objectifs fixés tout au long de l'année 2011, le DLA s'est appliqué à mettre en place les fonctions suivantes :

- L'accueil, le repérage, l'information et l'orientation des structures concernées.
- Le diagnostic des structures et l'élaboration, en commun, d'un plan d'accompagnement.
- La mise en œuvre des actions d'accompagnements.
- Le suivi dans le temps des structures.

Secteurs des associations accompagnées



Le DLA a contribué à créer de l'emploi et à en améliorer la qualité

Augmentation du nombre d'emploi supérieure à la moyenne nationale

Le nombre d'emplois dans les structures accompagnées par le DLA progresse annuellement de 4,4%, soit deux fois plus que la moyenne nationale.

Cette augmentation s'est accompagnée d'une amélioration de leur qualité pour une partie des structures.

Amélioration de la situation économique et financière

La viabilité du modèle économique s'améliore ou se stabilise pour 67% des structures.

Pour les structures fragiles, le DLA a un impact important et plus significatif en termes de consolidation du modèle économique et l'accompagnement a permis de sauvegarder les emplois pour 75% d'entre elles.



Si on pouvait résumer l'action du DLA

« Aidé et accompagné par les professionnels disponibles, motivés et dynamiques du DLA et par des prestataires bien ciblés, il est plus facile de mener à bien des projets qui peuvent sembler compliqués au départ. On se sent moins seul. »

Témoignage association Saperlipaupette - 2011

En 2011 grâce à l'action du DLA,

27 associations ont bénéficié de

31 ingénieries individuelles

47 associations ont bénéficié

d'ingénieries collectives

Augmentation du nombre de partenaires financiers

- + 23% pour les partenaires publics.
- + 24,5% pour les partenaires privés.

Meilleure performance des outils de gestion

Le DLA favorise la mise en place d'une comptabilité fiable et d'outils de gestion contribuant au pilotage des structures, et améliore la qualité des outils déjà existants. Après l'accompagnement, les associations sont plus nombreuses à utiliser un tableau de bord, une comptabilité analytique et un prévisionnel de trésorerie.

Source : évaluation départementale des impacts post-accompagnement du DLA78 2009-2011

De nouveaux partenaires ont rejoint les Comités Techniques d'Appui

Les Comités Techniques d'Appui (CTA) sont composés d'organismes financeurs, d'experts de filières et de territoires. Leur rôle est de donner un appui technique et un avis consultatif sur les plans d'accompagnement réalisés. Il y a eu 5 CTA en 2011.

La redynamisation du CTA a été poursuivie en 2011 avec l'invitation de nouveaux partenaires :

- Le service vie associative de la ville de Versailles,
- Le service Politique de la Ville de Sartrouville.

Au final, les CTA 2011 ont rassemblé de 5 à 7 partenaires différents lors d'un même comité.

Les événements du DLA en 2011

Nous avons participé en 2011 aux rencontres nationales des DLA

Ces rencontres ont été organisées en partenariat avec le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé, la Caisse des Dépôts et Consignations et l'Avise sur deux journées.

Elles se sont tenues le 12 octobre 2011, au palais Brongniart à Paris, sur la thématique :

« Accompagner les mutations associatives pour l'emploi et l'innovation ».

En rassemblant l'ensemble des acteurs et partenaires du DLA, la journée a confirmé la nécessité de soutenir les associations dans leur démarche de développement et de consolidation de leurs activités, créatrices d'emplois sur les territoires. Parmi les personnalités présentes : Bertrand Martinot, Délégué Général à l'Emploi et à la Formation, Augustin de Romanet, Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations et Roselyne Bachelot-Narquin, Ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale. Ils ont tenu à redire leur engagement en faveur du DLA.

Le 13 octobre 2011, à l'espace Charenton, Paris, **journée exclusivement réservée aux opérateurs DLA**, C2RA et CNAR ainsi qu'aux représentants des DIRECCTE et CDC.



Discours de Roselyne Bachelot-Narquin, Ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale : « Je suis très heureuse de participer à ces rencontres nationales 2011 consacrées au DLA. En permettant un diagnostic partagé de vos différentes structures et une aide adaptée à votre diversité, il constitue à n'en pas douter, pour vous toutes et vous tous, **un outil innovant, au service de votre développement.** »

Nous étions présents au 6^{ème} Forum National des Associations et Fondations

Ce rendez-vous annuel des dirigeants et responsables du secteur associatif s'est tenu **le jeudi 27 octobre 2011** au Palais des Congrès à Paris.

Temps fort de communication, lieu unique d'échanges qui réunit tous les acteurs, ce **6^{ème} Forum National des Associations et Fondations** a permis de faire un point d'étape sur les enjeux du secteur à l'horizon 2020, tout en apportant des solutions concrètes pour le pilotage quotidien d'une association.

Il a rencontré un vif succès en réunissant plus de **3800 participants**.

Les thèmes des conférences et ateliers étaient variés et comprenaient par exemple :

- Comment convaincre un mécène ?
- Quelles solutions pour vos besoins de financement ?
- Devenir une entreprise solidaire ?
- Quelle utilisation de Facebook, Twitter et Google + ?



Jeannette Bougrab, Secrétaire d'État à la Jeunesse et à la Vie associative.

Le DLA des Yvelines a activement participé au mois de l'ESS

Le mois de l'Economie Sociale et Solidaire est une initiative des Chambres Régionales de l'Economie Sociale pour faire découvrir sur le mois de novembre au plus grand nombre une autre façon de concevoir l'économie.

Sur le département des Yvelines, les acteurs du territoire se sont saisis de l'occasion pour programmer diverses actions qui célèbrent la diversité du secteur tout en constituant des moments privilégiés pour réfléchir et construire l'innovation.



Ainsi le DLA, porté par Athèna BGE Yvelines, et e-graine, association d'éducation au développement durable et à la citoyenneté, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, ont organisé :

- Un après-midi d'échanges sur la Communication et l'Economie Sociale et Solidaire.
- Une soirée d'informations sur le thème : « Associations, la coopération de A à Z ou quel type de partenariat mettre en place entre les structures de l'ESS ».

Les deux événements ont été accueillis par la Maison de l'Environnement, des Sciences et du Développement Durable le 2 novembre de 13h30 à 21h30.

Avec plus de **60 participants**, les échanges furent riches en informations, avec des interventions clés de référents sur les différentes thématiques.

Rendez-vous est pris pour le mois de l'ESS 2012 !

BGE Yvelines administrateur de l'Atelier

L'Atelier, créé par la Région IDF et la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS), est le centre de ressources de l'ESS pour l'Île de France. Il assure également des missions d'orientation des porteurs de projets, tient un annuaire des acteurs et des réseaux, promeut le secteur auprès du grand public et coordonne l'action du DLA et les réseaux d'accompagnement franciliens.

Au titre de sa fonction de DLA, et d'organisme œuvrant à la professionnalisation du secteur de l'ESS, BGE Yvelines s'est associée à Île de France Active, Antropia, l'ADDEL, Paris Initiative Entreprise et la NEF pour présenter une liste dans le cadre du renouvellement du Conseil d'Administration en Avril 2011.

Cette Liste « Acteurs du financement et de l'accompagnement de l'ESS » a été élue. IDF Active et BGE 78 pour le DLA siègent depuis lors au Conseil d'Administration de l'Atelier.



Retrouvez l'ensemble des actualités du DLA des Yvelines sur notre site internet www.bge78.fr

Pourquoi ce rapport ?

BGE Yvelines innove cette année en vous proposant son rapport sociétal, à savoir une démarche volontaire visant à rendre compte à nos partenaires de l'impact de nos activités dans les domaines environnementaux et sociaux.

Notre culture « réseau » du développement durable

BGE Réseau s'est positionné comme opérateur et vecteur de l'appropriation d'une « culture entrepreneuriale » du développement durable auprès des porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprises.

Pour notre réseau, la pertinence à la fois économique et sociétale passe par des objectifs de croissance et d'efficacité économique respectant et favorisant les aspirations sociales et le respect de l'environnement.

Les BGE ont ainsi fait du développement durable, dans ses différentes composantes, un enjeu transversal au travers de 4 axes :

<p>Axe 1 Intégrer le développement durable et la RSE dans les pratiques et le fonctionnement de BGE Réseau</p>	<p>Par l'intégration de cette démarche au niveau de la tête de réseau comme des 53 structures labellisées « BGE » en France.</p>
<p>Axe 2 Former et outiller les conseillers des BGE dans l'optique du développement durable</p>	<p>Afin de leur permettre d'intégrer le développement durable dans leurs pratiques d'accompagnement à la création d'activité économique : création mi-2011 du « KIT développement durable des BGE », adapté au business plan « BGE PRO® », interactif entre le conseiller et le porteur de projet, et accessible en ligne.</p>
<p>Axe 3 Former les responsables d'entreprise accompagnés</p>	<p>Par l'intégration de la démarche du développement durable dans des projets de toute taille et de toute activité.</p>
<p>Axe 4 Sensibiliser nos financeurs et les élus/es des Collectivités Locales</p>	<p>A travers la favorisation d'un développement territorial durable et socialement responsable au travers des outils développés par les BGE sur chacun de leur territoire (les BGE sont présentes dans 82 départements)</p>

Les trois piliers du développement durable

L'économique	Le social	L'environnemental
<p>Rechercher par le développement durable un objectif de croissance et d'efficacité économique.</p>	<p>Partir des besoins humains et répondre à un objectif d'équité sociale.</p>	<p>Contribuer à préserver, améliorer et valoriser l'environnement et préserver les ressources à long terme.</p>

« Le développement durable est un développement équitable, viable, vivable. Il a comme projet de mettre en harmonie les personnes entre elles et avec leur environnement, dans l'espace et dans le temps »

BGE – Groupe de travail « RSE », avril 2010

La déclinaison du développement durable dans le quotidien de BGE Yvelines

L'économique

Intégrer les principes du développement durable dans nos pratiques
d'accompagnement à la création d'entreprise

Mise en place d'un Kit Développement Durable	Transfert en octobre 2011 du Kit Développement Durable créé par BGE Réseau auprès d'un conseiller référent.
Former l'ensemble des conseillers	Formation de l'ensemble des conseillers en novembre et décembre 2011 pour mise en pratique via BGE Pro® à partir de janvier 2012.
Inclure les créateurs dans nos pratiques durables	Pour l'accompagnement individualisé, travail partagé sur la construction du Budget Prévisionnel via BGE Pro® avec utilisation du principe des « apartés », système de fiches thématiques visant à informer, à sensibiliser, et à aider le porteur de projet à se positionner dans une logique de Développement Durable.

Le social

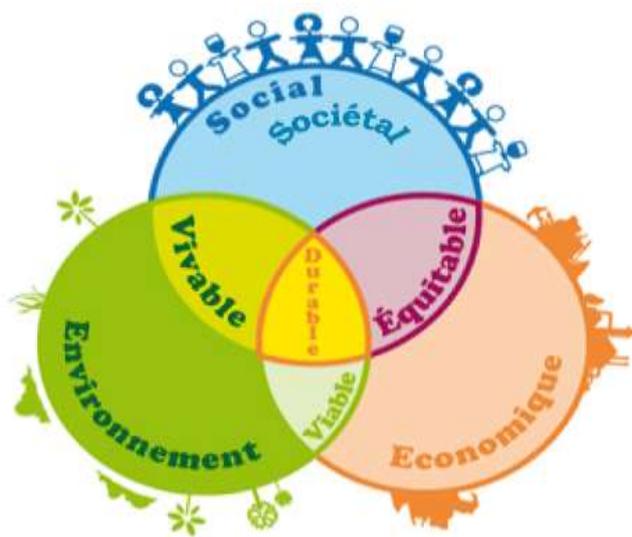
Une politique sociale d'équité et de solidarité tant au travers
de nos actions qu'en interne

L'accompagnement des porteurs de projet	Accompagner toute velléité de création sans discrimination nous inscrit dans une logique d'équité sociale, de réduction des inégalités et de développement de la solidarité par des actions concrètes
La cohésion sociale et territoriale à travers le DLA	Le DLA favorise la cohésion sociale et territoriale en s'inscrivant pleinement dans l'appui aux structures de l'Economie Sociale et Solidaire
Politique salariale interne	Réunions d'équipe, plan de formation, entretiens individuels, association des salariés à l'élaboration du plan stratégique à 3 ans, attention portée à leur bien-être au travail (proximité géographique, outils de travail adaptés, etc.)

L'environnemental

Nous nous efforçons de limiter notre impact environnemental

Utilisation raisonnée des fournitures administratives	Impressions et photocopies limitées, consommables bio et équitables, économies d'énergies, diffusion de l'information par supports numériques, recyclage papier, carton, etc.
11 lieux d'accueil de proximité sur le département	Limitation au maximum des déplacements des candidats accompagnés. Emménagement en 2011 dans des locaux éco-responsables (cf détails p.26).
Responsabilisation exemplaire de la Couveuse d'Entreprises	L'Union des Couveuses d'Entreprises (UCE) est la 1ère association en France à être labellisée LUCIE pour son engagement en faveur du développement durable



« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »

Madame Gro Harlem Brundtland, Présidente de la Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement

Nous favorisons la diffusion des pratiques de développement durable sur le département

Nos actions se développent en lien étroit avec les territoires, nous sommes de fait de plus en plus amenés à proposer des actions intégrant ces dimensions. Cela prend la forme de réunions de sensibilisation, lors de la présentation de nos actions ou de bilans annuels.

Cette démarche de sensibilisation au Développement Durable est aussi déployée auprès des élu/es locaux, ainsi que de nos partenaires économiques et financeurs.

Nous diffusons également des informations via notre newsletter mensuelle, envoyée à un fichier qualifié de contacts partenaires.

Nos nouveaux lieux d'accueil

Nous avons emménagé en 2011 dans des locaux éco-responsables à Epône...

Notre siège social a investi des bureaux **certifiés BBC** (« Bâtiment Basse Consommation »), dans le cadre d'un projet global d'éco-activités, comportant une surface de bureaux.

Ce projet, porté par un créateur accompagné par nos soins, propose sur un même lieu un magasin Biocoop, une boulangerie bio et un restaurant bio. A ce jour il a créé plus de 30 emplois... Tout un symbole !



L'architecture de ce bâtiment a été conçue pour s'adapter à une gestion optimale des ressources énergétiques, dans le cadre d'un développement durable et du respect de l'environnement (panneaux photovoltaïques, toit végétalisé, récupération et régularisation de la chaleur en fonction de la température extérieure, éclairage gradué en fonction de l'éclairage naturel, etc...).

Inauguration de nos nouveaux locaux à Epône le 15 septembre 2011



Près de 150 personnes ont répondu présents à notre invitation. Ce fut un moment riche d'échanges, au cours duquel nous avons pu présenter notre nouveau cadre de travail, mais aussi faire découvrir nos actions (Couveuse 78, DLA 78) et celles de BGE Réseau.

Nous avons également mis à l'honneur quelques créateurs accompagnés par nos soins, qui ont pu faire la démonstration de leur activité.

Cette inauguration fut également l'occasion de présenter notre nouveau site internet, ainsi que notre nouvel outil de Business Plan en ligne : BGE Pro®.



Retrouvez une vidéo de l'événement en scannant le code ci contre

...et sommes toujours présents à Mantes-la-Jolie.

Depuis le début du mois de mars 2011, le Centre de Vie Sociale de Gassicourt accueille la nouvelle permanence de BGE Yvelines.

En 2011, une nouvelle permanence à Chatou...

Dans le cadre de son partenariat avec la CCBS (Communauté de Communes de la Boucle de la Seine), BGE Yvelines a inauguré à **Chatou**, le 1er février 2011, en plus de la permanence de Sartrouville, **un nouveau point d'accueil** pour les aspirants créateurs d'entreprises de la Boucle de la Seine. Cette nouvelle permanence est située au siège de l'intercommunalité à Chatou.

... nos conseillers accueillent les porteurs de projets yvelinois sur l'une de ces 3 permanences ou sur l'un des 8 autres lieux répartis sur le département (voir carte page 27).



Retrouvez les coordonnées des 11 permanences de BGE Yvelines sur notre site internet www.bge78.fr

● Salons, forums, séminaires... quelques exemples de la mobilisation de BGE Yvelines

Journée portes ouvertes à Mantes-la-Jolie et à Saint-Quentin-en-Yvelines sur le thème « **Salarié et création d'entreprise** » le 27 janvier 2011.

- Organisée par nos soins dans le cadre d'un événement national BGE.
- Consultations individuelles et conférences en accès libre.



Salon de la formation et de l'évolution

professionnelle à Paris Porte de Versailles les 25 et 26 Mars 2011

- Tenue d'un stand sur le salon : conseils individualisés.
- Animation de l'Espace Cadre au centre du salon, avec intervention sur 4 ateliers de 90 mn chacun sur les thématiques : « Préparer son projet de création d'entreprise dans le cadre de la formation continue » et « Choisir l'auto-entrepreneuriat, avantages et inconvénients ».
- Participation à la conférence « Création d'entreprise, auto-entrepreneuriat, quels avantages quelles limites ? ». Plus de 100 participants.



Forum Création d'Entreprise à Saint-Quentin-en-Yvelines le 7 juin 2011

- Organisé par la Maison de l'Entreprise au sein du centre commercial SQY Ouest.
- Tenue d'un stand : conseils individualisés.
- Animation de la conférence « Comment et pourquoi faire un Business Plan ? ». Plus de 80 participants.



Salon de la création et de la reprise d'entreprise à Achères le 23 juin 2011

- 10^{ème} édition de cet événement organisé par le CBE du Val de Seine en partenariat avec la ville d'Achères et la Maison de l'Emploi Amont 78.
- Participation aux conférences « Passer de l'idée au projet » et « Auto-entrepreneur avant et après ».
- Tenue d'un stand : conseils individualisés.
- Plus de 70 personnes accueillies sur le salon.



Phase régionale du Concours de Talents à Paris le 29 juin 2011



- Concours organisé par BGE Réseau.
- 23 candidats présélectionnés sur les 8 départements franciliens ont participé à la phase régionale.
- 5 candidats retenus par les jurys, primés à ce stade et concourant par la suite au national.
- Parmi les lauréats, une candidate avait été accompagnée par BGE Yvelines.

Journée de l'emploi pour les bénéficiaires du RSA à Versailles le 17 octobre 2011

- Tenue d'un stand : conseils individualisés.
- 150 bénéficiaires présents pour cette première édition.



Forum parcours d'insertion à Carrières-sous-Poissy et aux Mureaux les 18 et 20 octobre 2011



Yvelines
Conseil général

- Organisé par le Conseil Général des Yvelines, cet événement se donnait pour objectif de permettre la rencontre des acteurs œuvrant pour l'insertion des bénéficiaires du RSA.
- Tenue d'un stand pour répondre aux questions des participants.

Forum Emploi-Handicap à Mantes-la-Ville le 15 novembre 2011

- 3^{ème} édition dans le cadre de la semaine nationale pour l'emploi des personnes handicapées.
- Tenue d'un stand : conseils individualisés.
- BGE Yvelines relaie depuis 19 ans l'action de l'AGEFIPH en qualité de correspondant départemental pour l'attribution de la prime à la création d'entreprise



Séminaire « L'entrepreneuriat au féminin » organisé par la CGPME des Yvelines le 19 décembre 2011

- Témoignage de la responsable de la Couveuse, ce dispositif accueillant 75% de femmes.
- Une créatrice, accompagnée par nos soins, a témoigné de l'importance du dispositif Couveuse dans son parcours.

Portraits de créateurs

Evelyne DONNE, accompagnée par BGE Yvelines, a créé son entreprise il y a plus de 4 ans : un pressing écologique à Velizy-Villacoublay

Lors de son accompagnement, en 2007, l'étude de marché démontrait une réelle demande pour ce type d'activité et, malgré une tarification légèrement supérieure à la concurrence, la clientèle a rapidement répondu présent.

L'augmentation d'activité a conduit Evelyne DONNE à embaucher deux personnes à temps partiel. Cette création d'entreprise lui a été favorable, tant sur le plan de l'épanouissement personnel que sur la prise de confiance en soi et sur le regard porté par son entourage.



Lors de l'élaboration de son projet, Evelyne DONNE a eu recours à BGE Yvelines dont l'accompagnement l'a aidée à réaliser son étude de marché, à construire son plan de financement, à envisager toutes les démarches à accomplir, en un mot, à examiner tous les aspects de la création. « Sans le support de BGE Yvelines, jamais je ne serais allée au bout de mon projet ! ».

Rodolphe LANCTUIT, a créé, le 2 décembre 2011, à Chatou, une SAS "Esinova" spécialisée dans l'e-administration pour les collectivités locales.



Rodolphe Lanctuit a créé une entreprise de conseils en informatique, spécialisée dans l'accompagnement des collectivités locales pour la mise en œuvre de projets d'e-Administration, c'est-à-dire de démarches en ligne par internet.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur, il a exercé pendant 9 ans la fonction de directeur des Systèmes d'Information dans les secteurs privés et publics confondus. Cette longue expérience a fini par lui donner l'envie de créer sa propre entreprise,

Constatant un réel besoin des administrations publiques, il a alors mûri son projet en réalisant une étude de marché, en définissant un positionnement et une ébauche de services à proposer. Il a également repéré les premiers clients et partenaires potentiels. Il a alors pris la décision de se lancer.

Il découvre l'existence de la Couveuse des Yvelines, portée par BGE, grâce à la Chambre de Commerce des Yvelines. Accepté dans le dispositif, **l'accompagnement lui a permis d'appréhender rapidement les différentes facettes du métier de chef d'entreprise**, de comprendre et trier les différentes informations obtenues et d'améliorer son projet progressivement dans différents domaines : prix, supports de communication, recherche de clients, gestion, etc.

Il trouve alors sans difficulté ses premiers clients, validant que le marché pressenti était bien réel. A cela s'ajoutait le suivi et les **formations dispensées par la Couveuse qui lui ont permis de découvrir et prendre conscience rapidement des multiples compétences que doit acquérir un chef d'entreprise.**

Nicolas DIEUX a créé son entreprise à Poissy. Le 17 février 2011, le magasin "Cosy Ride", spécialisé dans les sports de glisse, a ouvert ses portes.

« Cosy pour la convivialité et Ride pour la glisse ». Les skaters sur la Place de la République à Poissy ont désormais un espace qui leur est dédié mais, comme le précise Nicolas DIEUX, « l'offre en sportswear et chaussures est susceptible de plaire à tout le monde ». Mais il étend aussi son offre aux articles d'hiver en proposant tout, du matériel de snowboard aux vêtements techniques en passant par les gants ou encore les masques.



Titulaire d'un Master d'Urbanisme, Nicolas DIEUX est très rapidement confronté à la morosité du marché du travail et décide de réaliser un rêve d'enfant en créant son propre commerce.

« BGE Yvelines m'a guidé tout au long de ce projet et m'a permis de ne jamais baisser les bras et de toujours trouver une solution aux problèmes rencontrés ». « J'ai souhaité poursuivre cet accompagnement grâce au dispositif NACRE, je rencontre régulièrement mon conseiller pour faire le point sur la gestion commerciale et financière de mon entreprise. »

Récent lauréat du concours régional de la création d'entreprise organisé par la Banque Populaire Val de France, Nicolas DIEUX a pu bénéficier d'une avance remboursable à taux 0%.

Alexandra BEAUVAIS a créé, le 1er avril 2011, la société "Axelle B", boutique de décoration design sur Houdan.



Ayant pour projet de créer sa propre entreprise, Alexandra BEAUVAIS s'est adressée à BGE Yvelines, sur les conseils de son banquier connaissant la qualité et le sérieux du travail d'accompagnement de ses conseillers en création d'entreprise.

Alexandra BEAUVAIS avait en effet l'envie, depuis longtemps, de créer son propre commerce.

Accompagnée par BGE Yvelines dans le cadre du dispositif NACRE, elle a aussi bénéficié d'une formation de 4 mois à la création d'entreprises auprès de BGE Adil sur Paris.

« J'ai pu ainsi mettre en place mon projet de manière sereine et en mesurer tous les risques. Cela m'a permis, en outre, de bénéficier d'un encadrement dont j'avais besoin pour pouvoir monter mon dossier et le présenter aux banques »

« L'offre que je propose n'existait pas dans la région et je réponds à une réelle demande ». C'était un pari osé mais qui commence à trouver sa clientèle. « Aujourd'hui, j'en suis satisfaite : le chiffre d'affaires est en constante augmentation et l'entreprise est rentable. Au bout de 5 mois d'activité, je vais pouvoir commencer à me verser une rémunération. »



Retrouvez tous les portraits réalisés de nos créateurs sur notre site internet www.bge78.fr

L'équipe de BGE Yvelines

Une équipe au service des entrepreneurs

Athèna BGE Yvelines est composée d'une équipe de professionnels de la création/reprise d'entreprise qui mettent en œuvre les actions de formation individuelles et collectives au service de l'initiative.

De **formation supérieure en économie/gestion**, les conseillers formateurs sont des experts de la création d'entreprise ; certains ont, dans leur parcours, créé leur propre activité.

Ils disposent d'une **expérience de plusieurs années** dans le domaine de l'accompagnement (formation, coaching), enrichie par la diversité des **cas concrets** rencontrés chaque jour sur le terrain. Ils ont une pratique avérée des outils de gestion (tableaux de bord, plan de financement...) adaptés à l'entreprise accompagnée. Ils ont des réflexes commerciaux (approche marketing, capacité à concrétiser un **plan d'action commerciale**).

Ce sont par ailleurs des professionnels rôdés aux techniques de face à face et d'apprentissage en situation de travail : **capacité d'écoute, d'adaptation** à l'entreprise et au chef d'entreprise, d'identification des problèmes, aptitudes pédagogiques.

De plus, afin de garantir un niveau de qualité optimal de leur travail, un référent technique, en lien avec la direction, est en charge de :

- La **relecture systématique de tout dossier** produit par un conseiller et destiné à un tiers (banque, prêt d'honneur, subvention, etc...)
- L'analyse et l'accompagnement des situations spécifiques (aspects techniques inédits d'un dossier par exemple)
- La **veille des compétences** des conseillers, permettant une formation permanente dans le cadre notamment des réunions bimensuelles, et permettant le repérage des besoins en rapport avec le plan de formation
- L'actualisation et le **perfectionnement des outils pédagogiques** : dossiers **économiques et financiers**, documents ou tableaux de bord remis aux candidats.



Notre démarche qualité

BGE Réseau est certifié ISO 9001 par Bureau Veritas depuis juin 2007 pour sa capacité à maîtriser la labellisation qualité de chacune des BGE.

La démarche qualité des BGE est bâtie dans une logique de transparence et d'ancrage aux réalités : les rapports d'audit sont instruits par une commission à laquelle participent l'Europe, le Ministère des Finances, le Ministère de l'Emploi, la Caisse des Dépôts et Consignations, des chefs d'entreprise et des BGE. Pour cela, 62 indicateurs font l'objet d'un audit triennuel indépendant. BGE a confirmé sa labellisation en 2009, la Commission ayant souligné les très bons résultats obtenus.

Lieux d'accueil de BGE Yvelines



www.bge78.fr

La force d'un Réseau



Athèna BGE Yvelines adhère depuis sa création au réseau BGE

BGE est le premier réseau indépendant d'aide à la création d'entreprises, depuis l'émergence d'idées jusqu'à l'entreprise de 3 ans. Présentes depuis plus de 30 ans sur tout le territoire, ces structures dédiées à l'accompagnement global des futurs créateurs, comptent aujourd'hui 430 lieux d'accueil.

BGE suscite et gère des dispositifs nombreux (émergence, Couveuses d'Entreprises, Dispositif Local d'Accompagnement, réseaux de créateurs) qui permettent le développement de l'emploi, l'éducation à l'initiative, la création de richesses et de lien social. Afin de récompenser les parcours des créateurs accompagnés, BGE organise chaque année les "Concours Talents" et "Talents des Cités". 140 lauréats sont distingués et reçoivent une dotation financière.

Nous tenons ici à remercier l'ensemble des partenaires qui soutiennent les actions que nous développons au service de la création d'activités, d'emplois, et du développement économique local.





ATHENA - 6 avenue de la Mauldre - ZA de la Couronne des Prés - 78680 Épône
Tél. : 01 30 91 32 32 - Fax : 01 30 91 02 12 - accueil@bgoathena.com - www.bge78.fr